

Vendredi 4 mars 2022

VILLERS-LÈS-NANCY

Exposition vide : l'artiste Coqalane obtient sa table ronde

Faute d'être rémunéré pour exposer ses œuvres, le plasticien performer Gilbert Coqalane a monté une expo... vide à Graffigny. Objectif : relancer le débat de la rémunération des artistes. Le maire François Werner joue le jeu. Ce samedi, un forum-débat public est ouvert aux Ecraignes sur le sujet.

Vide elle est, vide elle restera. Ainsi l'a voulu Gilbert Coqalane qui, au soir du vernissage de son exposition de la galerie Graffigny, le 2 février dernier, a créé la surprise, en révélant un espace complètement... vide. Une opération qui n'a d'autre but que d'exprimer une revendication : « Que les décideurs cessent d'alimenter la précarité des artistes en ne les payant pas, alors que ces derniers alimentent à eux seuls tout un réseau économique profitable aux institutions. » Ce qu'il appelle « L'Offensive Visibilité ».

Passé le premier mouvement de colère, le maire de Villers-lès-Nancy a prêté l'oreille aux arguments de l'artiste et même convenu avec lui que la question mérite débat.

Au passage, les services de Villers ont pu de leur côté faire valoir que



(IN) visibilité, expo de Gilbert Coqalane galerie Graffigny... qui reste vide. En revanche, les Ecraignes espèrent bien faire le plein ce samedi 5 mars à 10 h pour ouvrir le débat. Photo ER/DR

mettre à disposition le lieu n'était pas neutre pour la collectivité. Six semaines d'exposition généreraient même des dépenses de fluides, chauffage, salaire, assurance, communication et charges diverses à hauteur de... plus de 10.000 €.

Les deux hommes avaient donc convenu d'organiser une table ronde en urgence. Et c'est chose faite. Ce samedi 5 mars, à 10 h, au centre des Ecraignes (en face de la Galerie Graffigny), un forum débat s'ouvrira sur cette question de la rémunération des artistes plasticiens expo-

sants.

Distinguer artistes professionnels et amateurs

Parmi d'autres s'y exprimera Hocine Chabira, vice-président au développement du projet culturel métropolitain. L'occasion pour lui de souligner que dans les établissements culturels sous tutelle de la Métropole ou de la Ville de Nancy, le débat a plus ou moins été tranché.

« Que ce soit au Jardin botanique

et au Muséum-aquarium par exemple, au Musée des Beaux-Arts et à la Galerie Poirel, où sont régulièrement invités des artistes à exposer, on s'acquitte de ce qu'on appelle des droits de représentations », précise-t-il.

En outre, la collectivité assume les frais de transport des œuvres exposées, et le cas échéant ceux de l'artiste, ainsi que repas et hébergements. « Et il arrive que les établissements prennent également en charge le financement de la scénographie. »

Est-ce à dire que toutes les collectivités devraient s'inspirer de cet exemple ? L'élu ne s'aventure pas jusque-là. Mais ne serait pas hostile à une certaine « harmonisation » entre les différents lieux d'expo animés par les communes de la Métropole. Question qu'il compte mettre sur la table de la « Conférence des élus à la culture » mise en place l'an passé.

En tout état de cause, un distinguo clair devrait selon lui être établi entre les artistes professionnels et les autres.

Surtout, il relève que contrairement au spectacle vivant, les arts visuels, « secteur complètement atomisé, n'ont encore jamais réussi à s'appuyer sur des syndicats ou une fédération. L'initiative de Coqalane, et le forum qui en découle, aura permis au moins de créer un début de lien entre les différents intéressés. C'est d'ailleurs le souhait que je formulerai samedi : que le secteur réussisse enfin à se structurer pour mieux défendre ses intérêts. » Alors, l'Offensive serait bel et bien lancée.

Lysiane GANOUSSE

Places limitées : confirmer sa présence avant le 4 mars à 12 h à communication@villerslesnancy.fr